



Claira, le 7 novembre 2024

**Objet** : Conseil municipal du 13 novembre 2024

## **CONVOCAATION**

Madame, Monsieur, j'ai l'honneur de solliciter votre présence à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024  
à 18h30, à la salle du Conseil Municipal**

### **Ordre du jour** :

Procès-Verbal de la séance du 26 septembre 2024 ;  
Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;

1. Compte rendu des décisions du Maire et des déclarations d'intention d'aliéner ;
2. Décision modificative n°1 du budget annexe du service de l'eau potable de l'exercice 2024 ;
3. Décision modificative n°2 du budget annexe du service de l'assainissement collectif de l'exercice 2024 ;
4. Décision modificative n°2 du budget principal de l'exercice 2024 ;
5. Admission en non-valeur des créances éteintes et irrécouvrables du budget annexe du service de l'eau potable de l'exercice 2024 ;
6. Rapport annuel du syndicat mixte pour la restauration collective, l'animation pédagogique et le transport (SYM) Pyrénées-Méditerranée pour l'exercice 2023 ;
7. Rapport annuel du syndicat départemental d'énergies et d'électricité (SYDEEL) du pays catalan pour l'exercice 2023 ;
8. Adhésion au groupement de commandes porté par les syndicats départementaux d'énergies de l'Ariège, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, du Gard, du Gers, de la Haute-Loire, des Hautes-Pyrénées, du Lot, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et du Tarn et Garonne pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique ;
9. Attribution de l'accord cadre à bons de commande de prestations de maîtrise d'œuvre de travaux de réseaux humides ;
10. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 13 novembre 2024 et des méthodes d'évaluation utilisées par la commission - Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée (C3SM) ;
11. Modification de la délibération relative à la cession des parcelles cadastrées AR0464, AR0465 et AR0467 Lotissement « le Vieux Chai » ;
12. Approbation de la convention de partenariat « HAND'AVANT66 » ;
13. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'exercice 2023 ;
14. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'exercice 2023 ;
15. Présentation du Rapport Social Unique (RSU) de l'exercice 2023 ;

16. Instauration de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) des agents de la police municipale
17. Convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif pour l'exercice 2025 ;
18. Convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau potable pour l'exercice 2025 ;
19. Avis sur le projet de centrale photovoltaïque au sol – site de l'argile – commune de Saint-Hippolyte ;
20. Assainissement – Station d'épuration (STEP) de Clairac – Approbation du dossier de déclaration au titre du code de l'environnement.

Marc PETIT  
Maire de CLAIRAC

